

ÉVALUATION DE L'APPLICATION DU SYSTEME COMPTABLE FINANCIER (SCF) ET LA NECESSITE DE SA MISE A JOUR

ASSESSMENT OF THE APPLICATION OF THE FINANCIAL ACCOUNTING SYSTEM (SCF) AND THE NEED FOR ITS UPDATE

Salima KHAMADJ(*)

Doctorante, EHEC, Labo PERMANAN, Algérie,
salima.kh33@yahoo.com

Résumé

Après le découlement de plus de dix ans de la mise en œuvre du SCF notre étude vient d'apprécier l'état de son application au niveau des entreprises, ainsi elle traite la nécessité d'une mise à jour du SCF pour répondre aux besoins des entreprises et accompagner l'évolution des normes IFRS. Les résultats de notre étude ont révélé que le SCF connaît jusqu'à présent une mauvaise application au niveau des entreprises, ainsi ces dernières estiment qu'une bonne application du SCF nécessite une rapide révision.

Mots clés : SCF ; application ; mise à jour ; normes IFRS.

Classification JEL: M41

Abstract

After the flow of more than ten years of implementation of the SCF our study has just assessed the state of its application in the companies, thus our study deal with the need for an update of the SCF to meet the needs of companies and support the evolution of IFRS standards. The results of our study revealed that the SCF has so far been poorly applied at the company level, so the latter consider that a good application of the SCF requires a rapid revision.

Key words: SCF, application, update, IFRS standards.

JEL classification : M41

(*)Auteur correspondant

INTRODUCTION

Les études et les recherches menées sur l'état d'application du SCF durant les premières années ont révélé que son application n'est qu'une formalité et une transposition des comptes. Dix ans sont écoulés déjà depuis la mise en pratique du SCF, donc il demeure indispensable d'étudier la réalité de son application et les difficultés qui existent encore comme il faut également s'interroger sur sa position par rapport aux normes comptables internationales, dans ce contexte nous avons évoqué la problématique suivante : Dans quelle mesure le niveau d'application du SCF, les besoins évolutifs des entreprises et l'évolution des normes IAS/IFRS traduisent une nécessité de mise à jour de ce dernier ? Donc l'objectif de notre recherche est d'étudier l'état d'application du SCF après l'écoulement d'une période assez suffisante pour faire une évaluation sur son application, ainsi d'étudier la nécessité de sa révision pour qu'il répond aux besoins des entreprises d'une part et d'autre part d'être actualisé par rapport aux normes internationales.

1. la méthodologie de l'étude

Dans notre étude nous avons adopté une méthode descriptive analytique, où nous avons fait recours à l'enquête comme moyen d'investigation. Donc en premier lieu nous avons opté une méthode quantitative via un questionnaire et nous avons soutenu cette méthode par une méthode qualitative à partir de quelques entretiens qui ont pris le caractère informel. Deux types d'échantillons ont été ciblés par notre enquête, le premier se constitue de l'ensemble des entreprises appliquant le SCF où le questionnaire est destiné précisément aux directeurs financiers et aux chefs comptables. Le deuxième échantillon se compose des commissaires aux comptes et des experts comptables. Concernant le traitement des données nous avons utilisé le logiciel SPSS version 22. Nous avons distribué au total 420 questionnaires et nous avons récupéré 122 questionnaires renseignés dont 6 sont éliminés. Concernant l'évaluation statistique de la fiabilité, la consistance et la cohérence du questionnaire nous avons fait recours au test de « alpha Cronbach », où nous avons calculé le coefficient alpha pour l'ensemble des questions à choix multiples et nous avons obtenu une valeur de 0,74 ce qui signifie que le questionnaire est valable pour l'étude. « alpha » est calculé ci-dessous par SPSS.

Tableau N°1 : Statistiques de fiabilité des observations

Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
,740	35

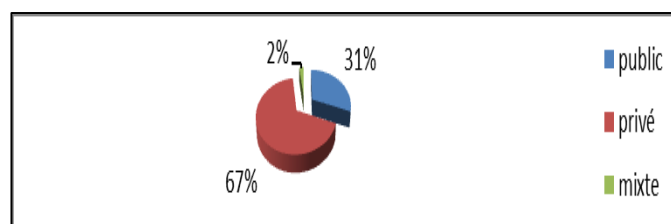
2. analyse et discussion des résultats de l'enquête

2.1 Analyse des résultats de l'enquête.

2.1.1 Partie 1 : informations générales

Question n°1 : Liée aux secteurs économiques des entreprises

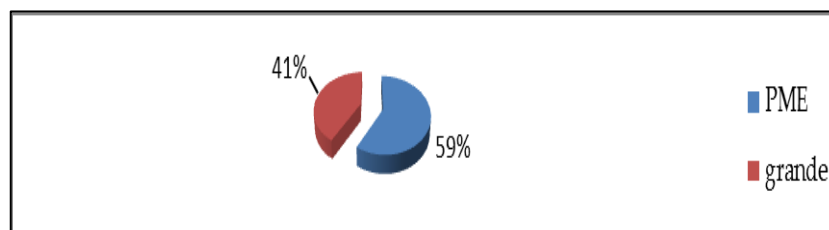
Figure N°1 : secteur économique



Source : Elaborés par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 2 : liée à des tailles des entreprises

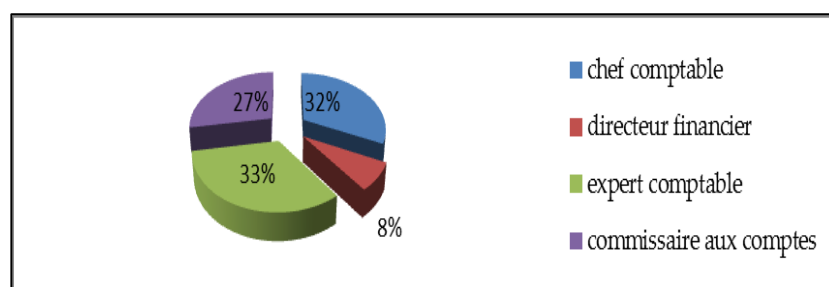
Figure N°2 : taille d'entreprises



Source : Elaborés par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 3 : liée aux postes professionnels des répondants

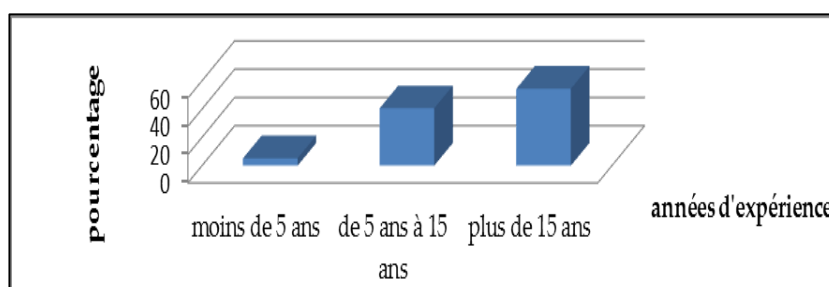
Figure N°3 : poste professionnel



Source : Elaborés par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 4 : liée à l'expérience professionnelle

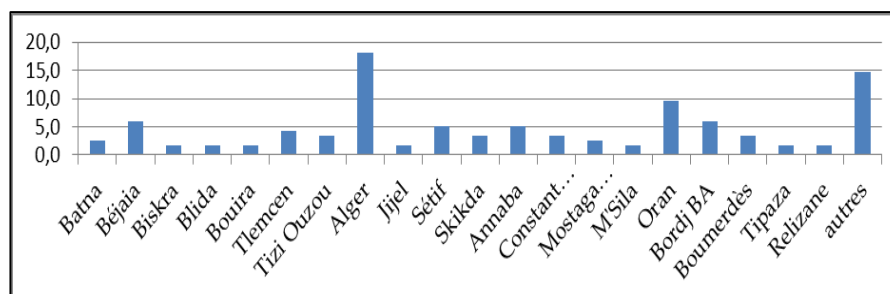
Figure N°4 : expérience professionnelle des répondants



Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 5 : sur la distribution géographique des répondants

Figure N°5 : distribution des répondants par wilaya



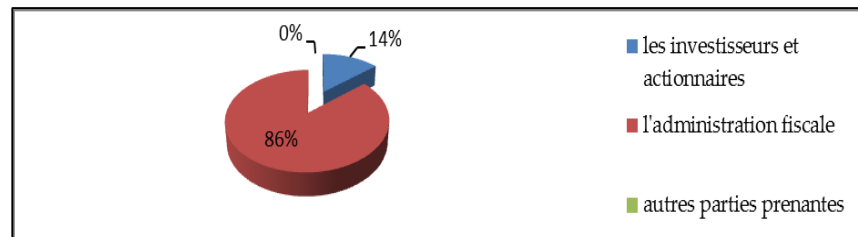
Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

1.1.1. Partie 2 : l'application et la mise à jour du SCF

1.1.1.1. 1^{er} axe : évaluation de l'application du SCF

Question n° 1 : liée au destinataire principale de l'information financière pris en compte par les entreprises.

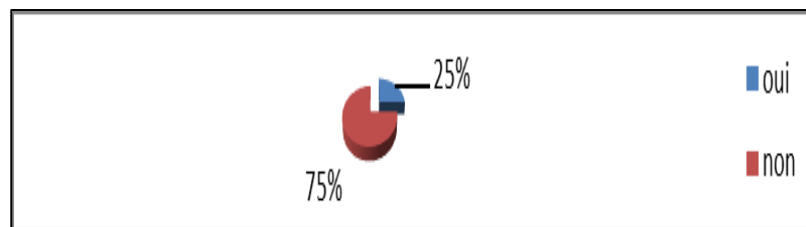
Figure N°6 : destinataire principale de l'information



Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n°2 : cette question liée à l'appréhensions du cadre conceptuel du SCF par les entreprises.

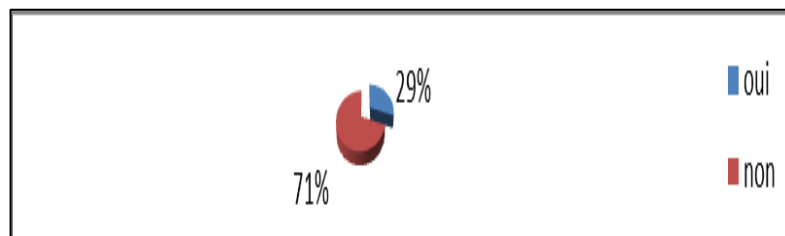
Figure N°7 : appréhendassions du cadre conceptuel



Source : Elaboré par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 3 : dépende de la création d'une nouvelle culture comptable au niveau des entreprises avec l'avènement du SCF.

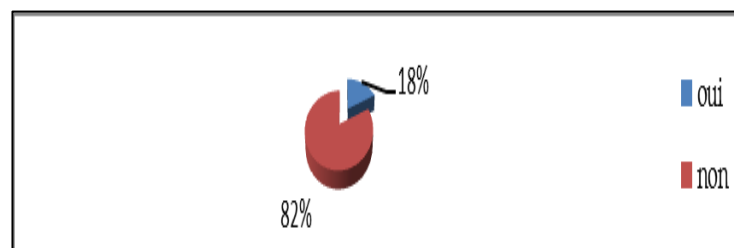
Figure N°8 : création d'une nouvelle culture comptable



Source : Elaboré par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 4 : concerne l'évaluation des entreprises de leurs immobilisations par la méthode de réévaluation (juste valeur).

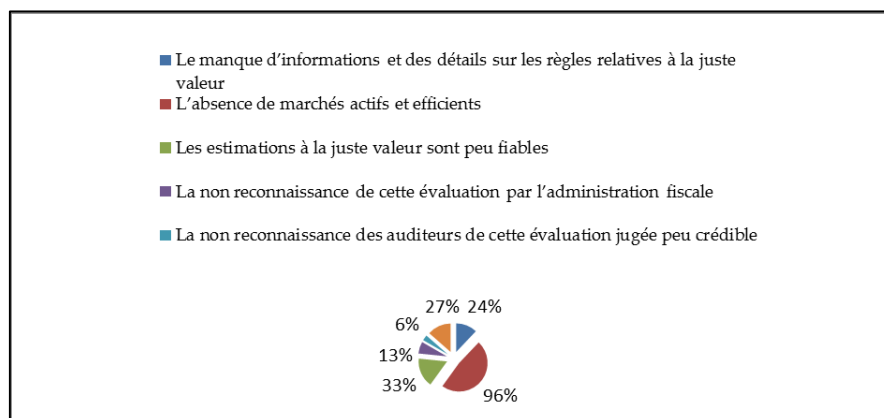
Figure N°9 : la réévaluation des immobilisations



Source : Elaboré par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 4-1 liée à la raison de non-utilisation de la méthode de réévaluation.

Figure N°10 : les raisons de non utilisation de la méthode de réévaluation

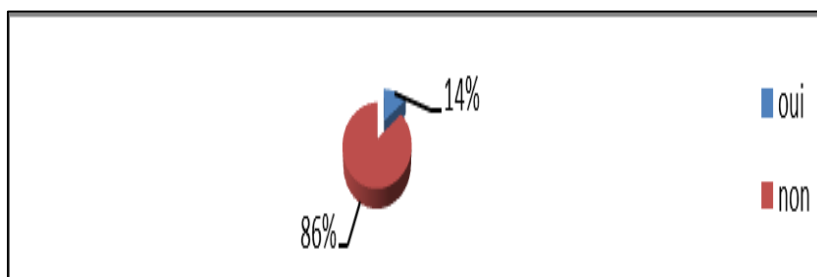


Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

Quelques autres répondants considèrent l'évaluation à la juste valeur tant qu'elle n'est pas obligatoire par le SCF ça constitue un facteur qui pousse les entreprises à recourir à d'autres méthodes d'évaluation plus abordables.

Question n° 5 : cette question vise à savoir est ce que les entreprises effectuent des tests de dépréciation pour leurs actifs.

Figure N°11 : utilisation des tests de dépréciation

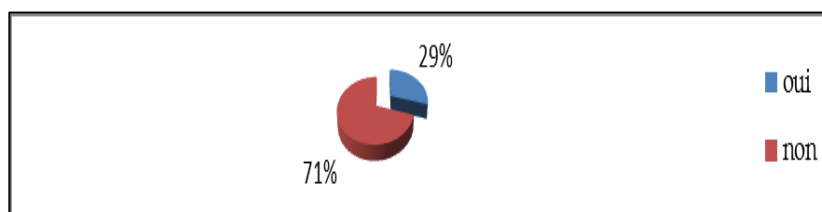


Source : Elaboré par nos soins, à partir des données de l'enquête

Pour la non-application, certains la justifient par l'incompétence professionnelle des praticiens et certains d'autres considèrent que les entreprises ne sont pas sensibilisées et n'en voient pas la réelle utilité de ces tests alors que des autres la justifient par l'absence d'une réelle économie de marché dans notre pays.

Question n° 5-1 : cette question destinée aux entreprises effectuant des tests de dépréciation, dans le cas où un actif ne génère pas directement de flux de trésorerie, est ce qu'elles font recours à la détermination de la valeur recouvrable de cet actif à partir de (UGT) à laquelle il appartient.

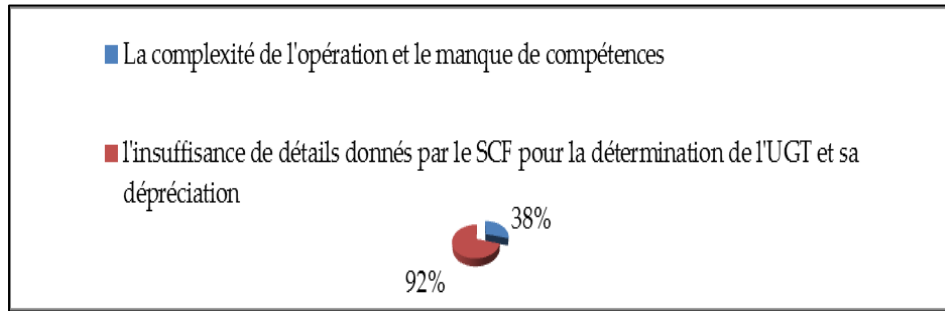
Figure N°12 : le recours à (UGT)



Source : Elaborés par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 5-3 : liée à la raison de non recours à l'unité génératrice de trésorerie.

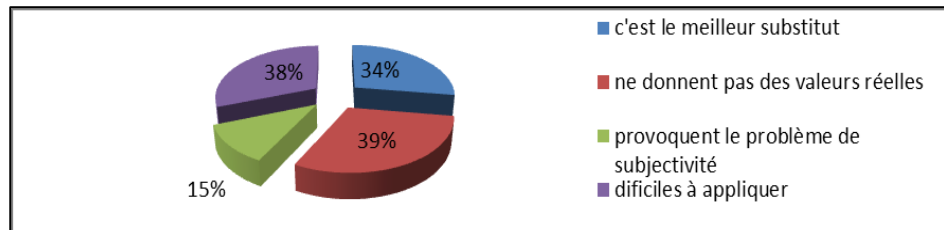
Figure N°13 : les raisons de non recours à l'unité génératrice de trésorerie



Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête.

Question n° 6 : liée au recours aux modèles mathématiques pour l'évaluation de flux de trésorerie dans le cas de l'absence d'un marché.

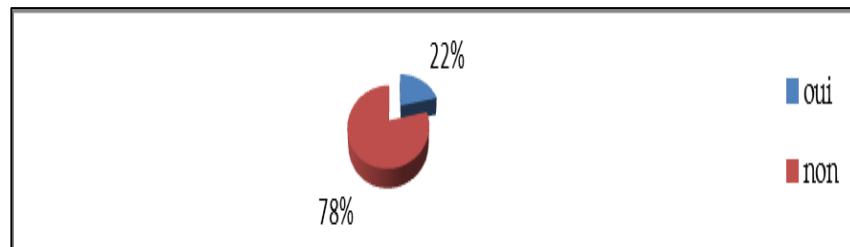
Figure N°14 : le recours aux modèles mathématiques



Source : Elaboré par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 7 : vise à savoir si les entreprises traitent d'une manière séparée les composants d'un actif lorsqu'ils ont des durées d'utilité différentes (approche par composant).

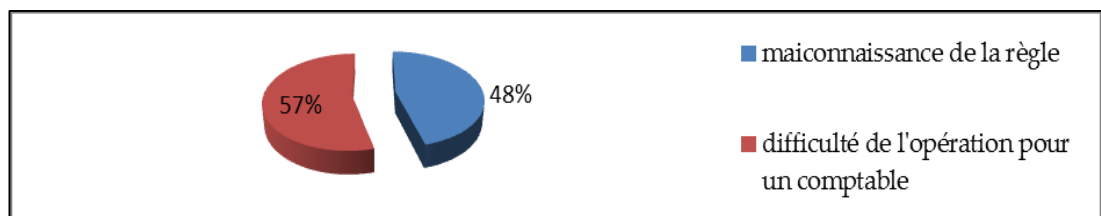
Figure N°15 : application de l'approche par composant



Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 7 : les raisons de non utilisation de cette approche.

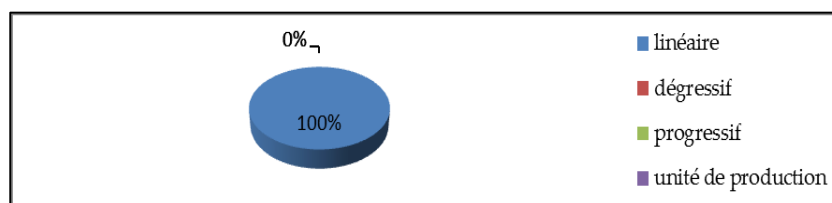
Figure N°16 : les raisons de non application de l'approche par composant



Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 8 : cette question concerne le mode d'amortissement retenu par les entreprises

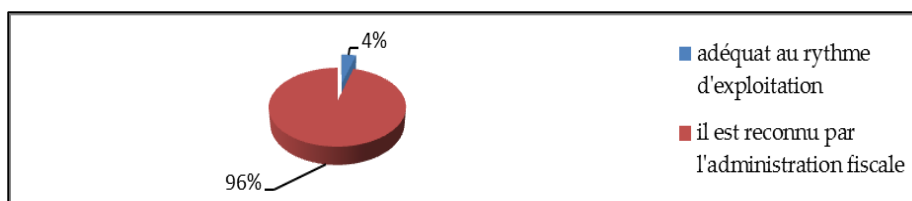
Figure N°17 : le mode d'amortissement retenu par les entreprises



Source : Elaboré par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 9 : cette question relève de la base sur laquelle les entreprises choisissent leur mode d'amortissement.

Figure N°18 : la base sur laquelle le mode d'amortissement est retenu

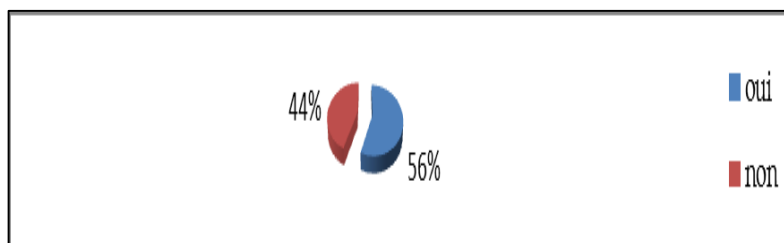


Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

Quelques autres répondants estiment que certaines entreprises choisissent un mode d'amortissement par habitude et elles ont la mentalité de « faire pour ne pas être embêté ».

Question n° 10 : cette question liée à la production des actifs immobilisés en interne par les entreprises

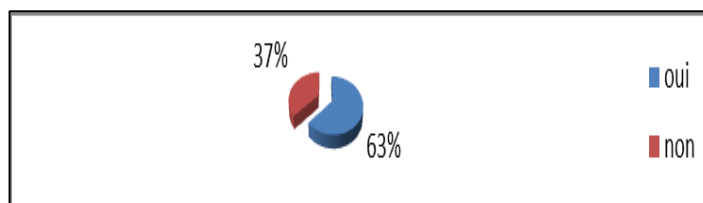
Figure N°19 : production des immobilisations en interne



Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 10 -1 : cette question est destinée aux entreprises produisant des actifs immobilisés en interne si elles trouvent des difficultés dans la distinction entre les dépenses de recherche et de développement.

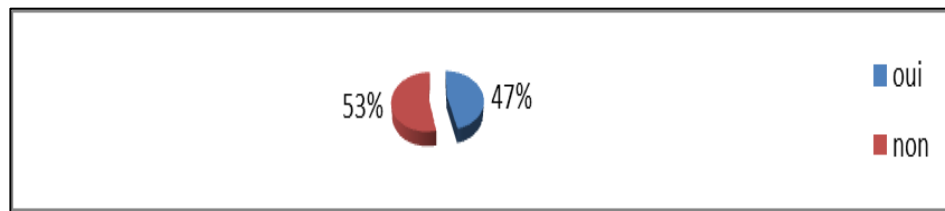
Figure N° 20 : difficultés dans la distinction entre charges courantes et immobilisables



Source : Elaboré par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 11 : liée à la détention des actifs financiers.

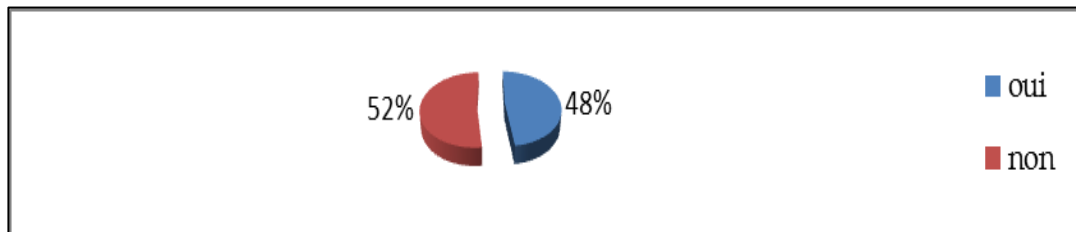
Figure N°21 : la détention des actifs financiers



Source : Elaboré par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 11-1 : cette question liée aux entreprises détenant des actifs financiers, si elles font recours à la juste valeur dans l'évaluation de ces actifs.

Figure N°22 : évaluation en juste valeur des actifs financiers

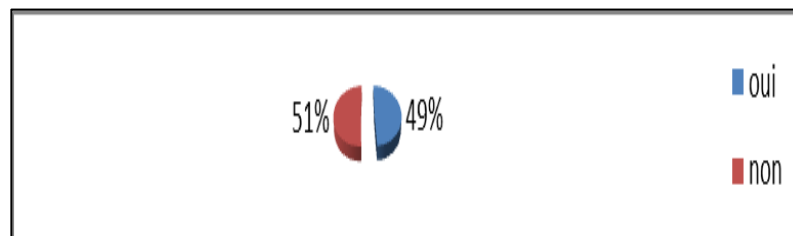


Source : Elaboré par nos soins, à partir des données de l'enquête

Pour la raison de non-évaluation à la juste valeur, la plupart ils ont répondu qu'il n'y a pas encore, sur le plan économique, de maturité et de confiance dans le marché boursier et financier et qui est quasi-inexistant dans notre pays.

Question n° 12 : cette question vise à savoir est ce que les entreprises peuvent appliquer des méthodes mathématiques afin de déterminer la juste valeur pour leurs actifs financiers.

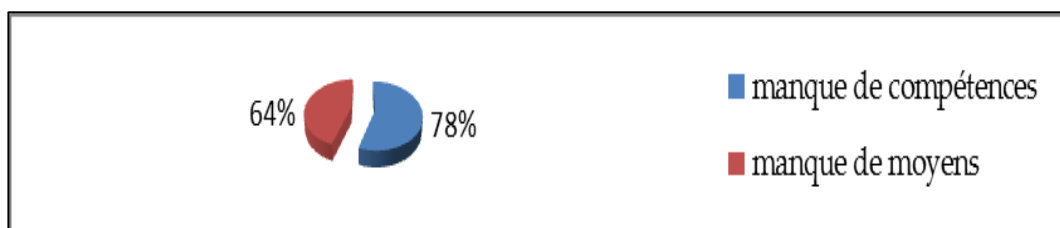
Figure N°23 : application des méthodes mathématiques



Source : Elaboré par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 12-1 : vise à savoir la raison de l'incapacité des entreprises d'appliquer les méthodes mathématiques pour la détermination de la juste valeur de leurs actifs financiers.

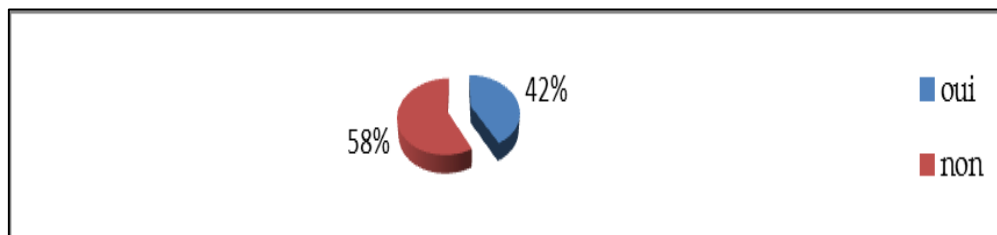
Figure N° 24 : raisons de l'incapacité des entreprises d'appliquer les méthodes mathématiques



Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 13 : la question porte sur l'incorporation des coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'un actif dans le coût de cet actif.

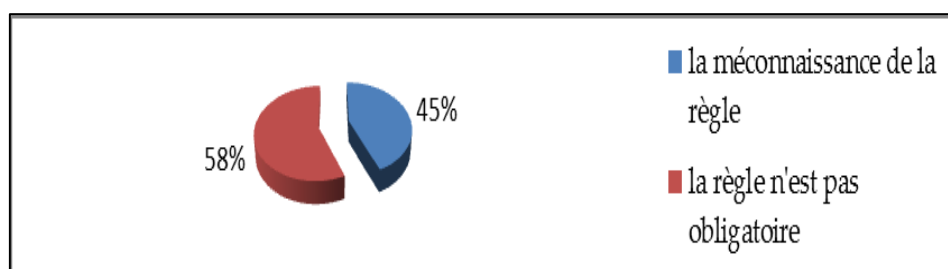
Figure N° 25 : incorporation des coûts d'emprunt dans le coût de l'actif



Source : Elaboré par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 13-1 : elle est complémentaire de la précédente cherche les raisons de non-application de ce traitement.

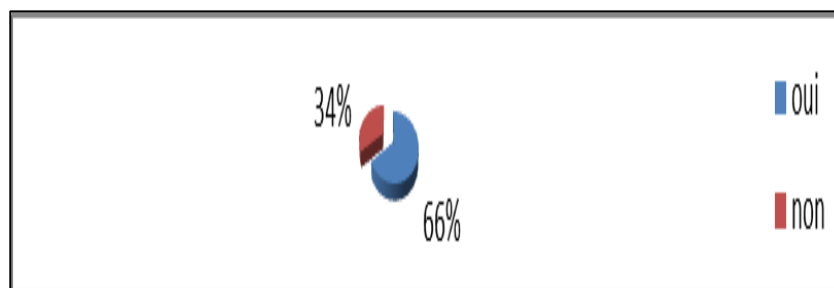
Figure N° 26 : raisons de non incorporation des coûts d'emprunt dans le coût de l'actif



Source : Elaboré par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 14 : cette question porte sur l'application des opérations de consolidation.

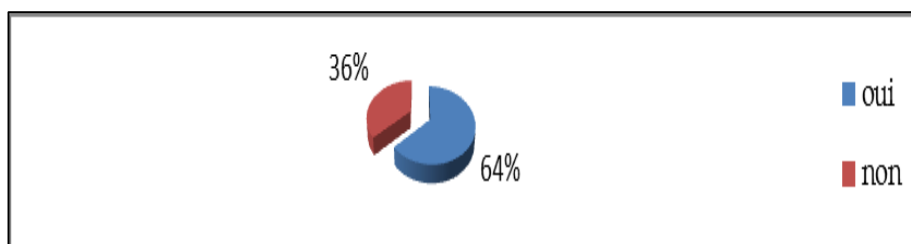
Figure N° 29 : application des opérations de consolidation



Source : Elaboré par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 14-1 : cette question est pour les entreprises effectuant des opérations de consolidation est ce qu'elles trouvent des difficultés lors de cette opération.

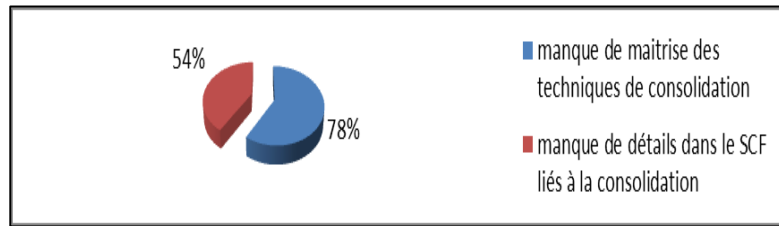
Figure N°30 : difficultés dans les opérations de consolidation



Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 14-1-1 : vise à savoir les types de difficultés que rencontrent les entreprises lors de cette opération.

Figure N° 31 : difficultés rencontrées dans l'opération de consolidation

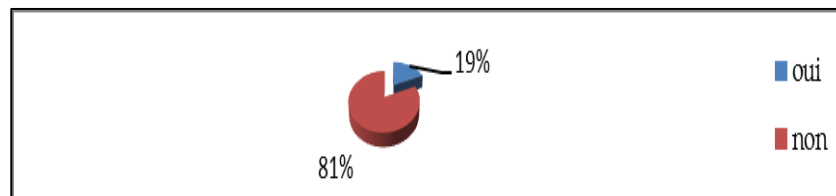


Source : Elaboré par nos soins, à partir des données de l'enquête

Quelques-uns considèrent la difficulté réside dans le manque des moyens et particulièrement les logiciels informatiques.

Question n° 15 : cette question porte sur les connaissances des entreprises concernant la combinaison comptable.

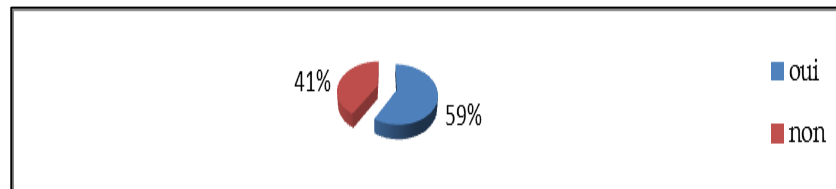
Figure N° 32 : obtention des connaissances sur la combinaison comptable



Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 16 : cherche à savoir si les entreprises trouvent des difficultés lors de traitement des impôts différés.

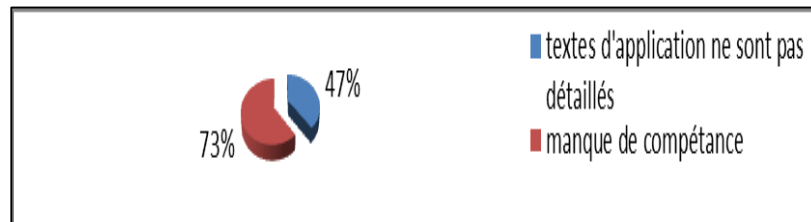
Figure N° 33 : difficultés dans le traitement des impôts différés



Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 16-1 : sur le type des difficultés que confrontent les entreprises lors de traitement de ces impôts différés.

Figure N° 34 : type de difficultés liées au traitement des impôts différés

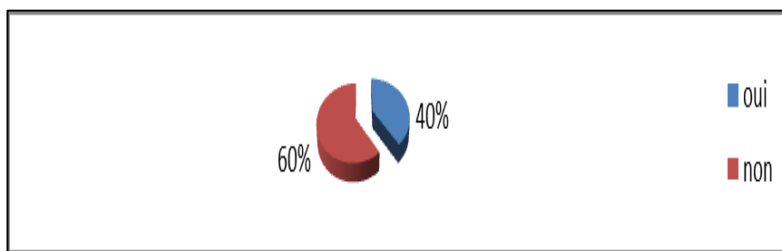


Source : Elaboré par nos soins, à partir des données de l'enquête

Quelques répondants considèrent l'application des impôts différés crée une casse de tête avec l'administration fiscale ce qui leur pose à les éviter.

Question n° 17 : la question porte sur l'application des types de contrats location-financement.

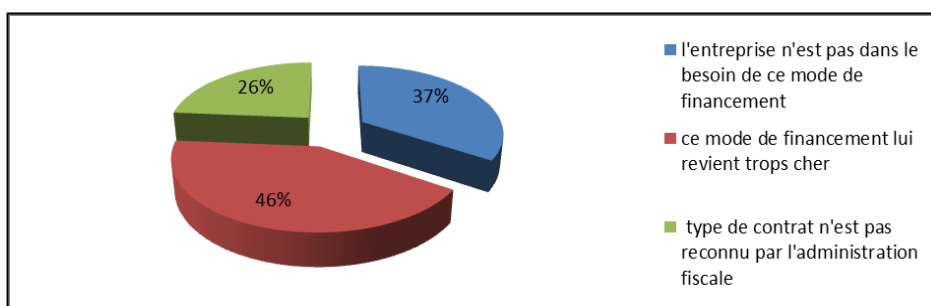
Figure N° 35 : application des contrats location-financement



Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 17-1 : cette question est destinée aux entreprises qui n'effectuent pas ce type de contrat en cherchant les raisons.

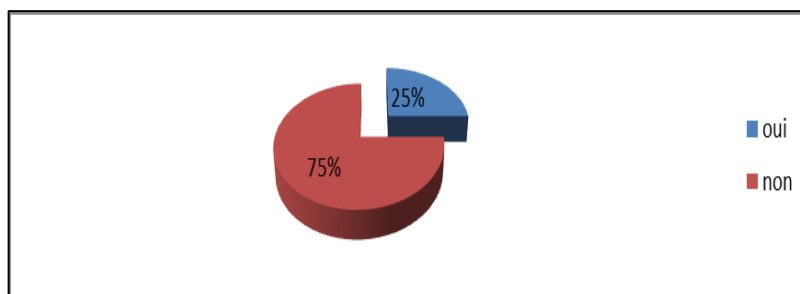
Figure N° 36 : raisons de non-application de contrat location-financement



Source : Elaboré par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 18 : cherche à savoir si les entreprises trouvent des difficultés dans le calcul de l'indemnité de départ à la retraite.

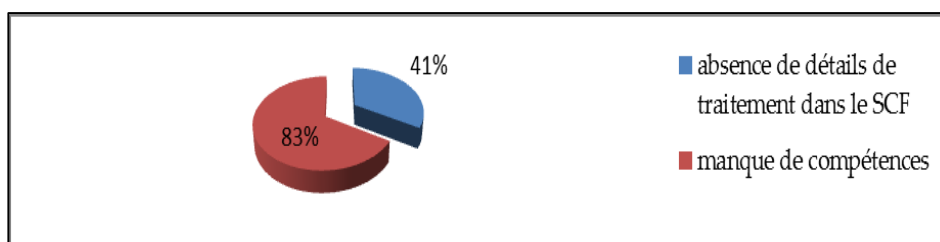
Figure N° 37 : difficultés dans le calcul de l'indemnité de départ à la retraite



Source : Elaboré par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 18-1 : porte sur les difficultés que confrontent les entreprises dans le calcul des indemnités de départ.

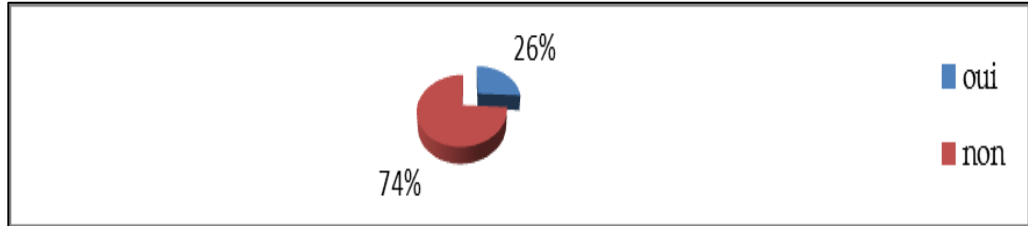
Figure N° 38: difficultés de calcul des indemnités de départ



Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 19 : cette question liée aux notes annexes présentées par les entreprises si elles donnent des informations pertinentes fiables et suffisantes.

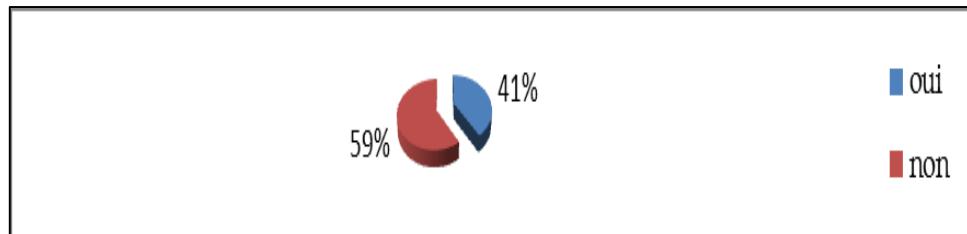
Figure N° 39 : fiabilité, pertinence et suffisance des notes annexes



Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 20 : cette question cherche à savoir si le plan des comptes proposé par le SCF répond à tous les besoins des entreprises en matière d'enregistrement comptable.

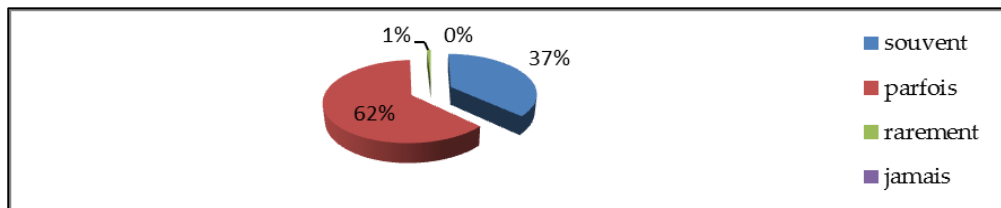
Figure N° 40 : La satisfaction du plan des comptes du SCF par les entreprises



Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 21 : vise à savoir généralement si les entreprises confrontent des difficultés dans l'application du SCF.

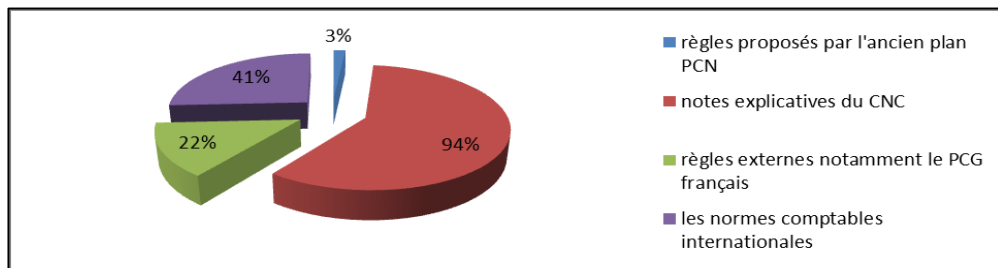
Figure N° 41 : rencontre des difficultés dans l'application du SCF



Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 22 : la question porte sur les références auxquelles les entreprises font recours en cas de difficultés.

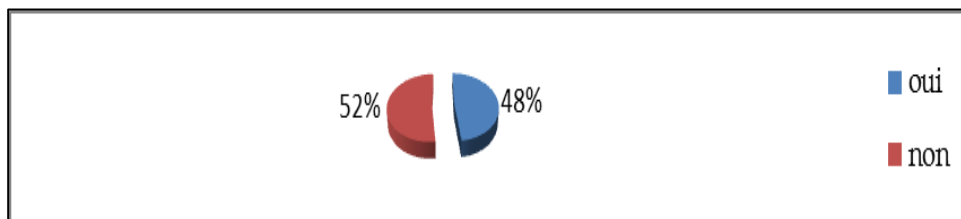
Figure N° 42: Référence consulté en cas de difficultés



Source : Elaboré par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 23 : cette question est sur l'organisation actuelle de la profession comptable si elle fait une meilleure contribution dans l'application stricte du SCF.

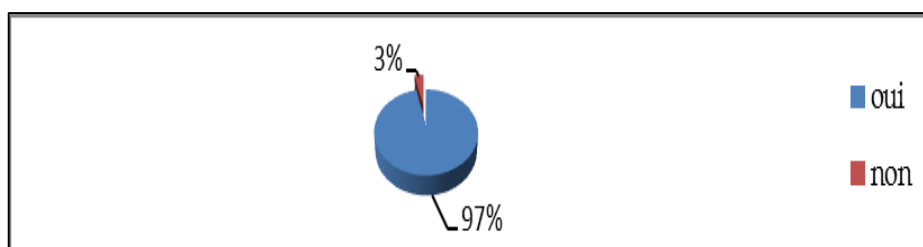
Figure N° 43 : contribution avantageux de la profession comptable dans l'application du SCF



Source : Elaboré par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 24 : sur le recours actuel aux normes d'audit algériennes s'il peut renforcer la bonne application du SCF.

Figure N° 44 : le renforcement de l'application du SCF par le recours aux normes d'audit algériennes

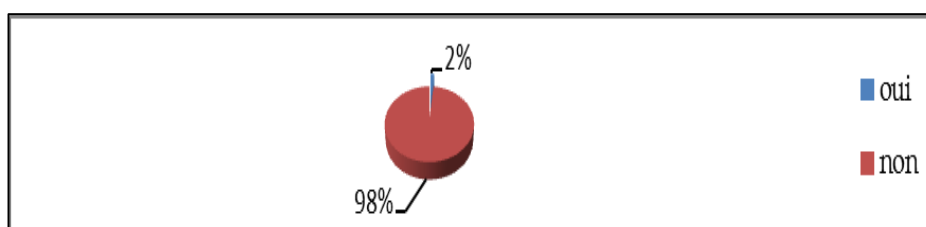


Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

2.1.1.1 2^{ème} axe : la mise à jour du SCF

Question n° 1 : porte sur la suffisance de la loi 07-11 et les instructions et notes qui ont suivi sa publication pour une bonne application du SCF.

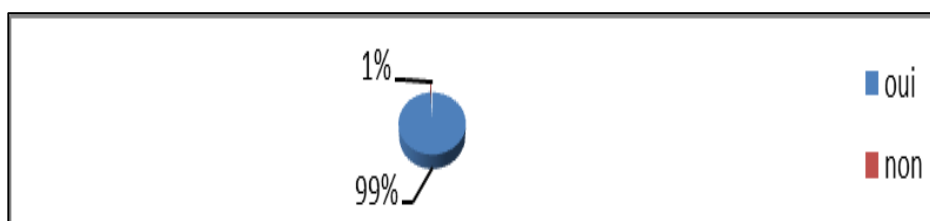
Figure N° 45 : La suffisance de loi 07-11 et les notes qui l'ont suivi



Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 2 : porte sur la nécessité d'ajouter au SCF des détails d'application concernant quelques traitements.

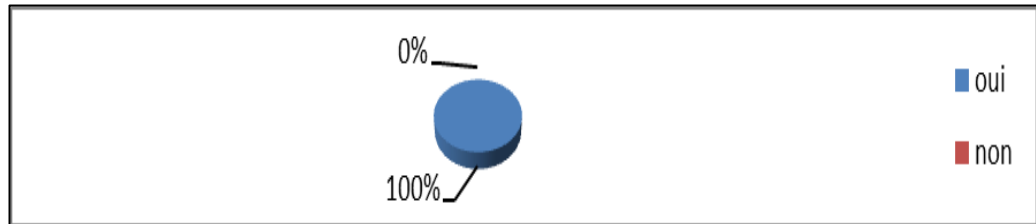
Figure N° 46 : nécessité d'ajouter au SCF des détails d'application



Source : Elaboré par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 3 : porte sur la nécessité de changer quelques règles et d'ajouter d'autres, vu les changements économiques du pays et l'apparition d'autres besoins.

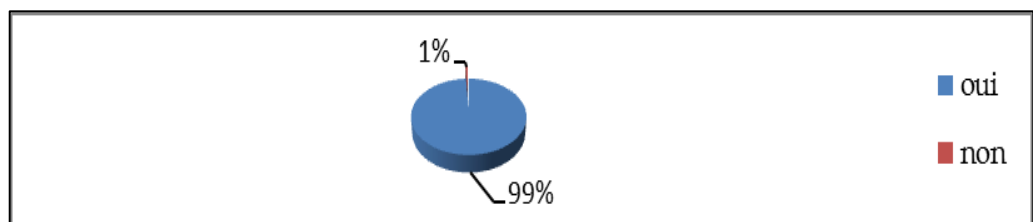
Figure N° 47 : nécessité de changer quelques règles et d'ajouter d'autres



Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 4 : liée à la nécessité d'amender quelques règles qui ne sont pas applicables ou difficiles à appliquer.

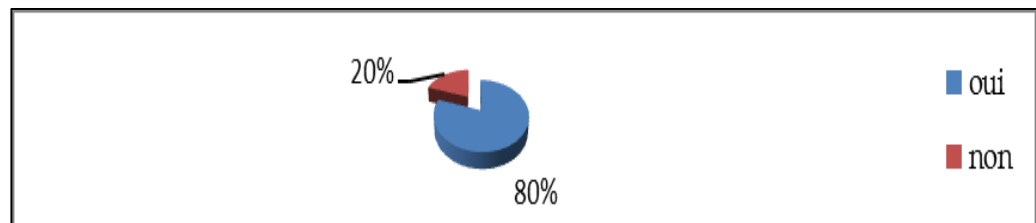
Figure N° 48 : nécessité d'amender quelques règles



Source : Elaborée par nos soins à partir des données de l'enquête

Question n° 5 : porte sur l'aptitude des entreprises de mettre une stratégie pour s'adapter aux changements en cas d'amélioration du système comptable financier.

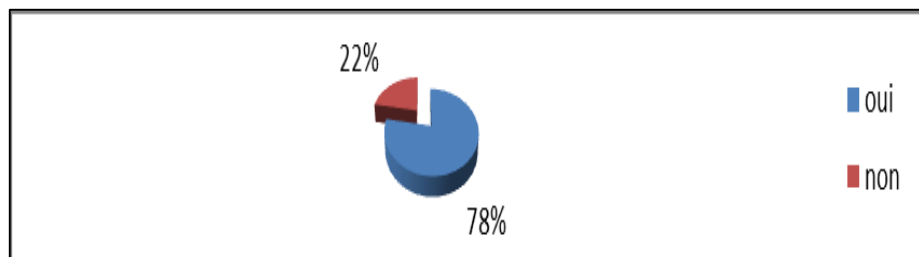
Figure N° 49 : aptitude des entreprises de mettre une stratégie pour s'adapter aux changements en cas d'amélioration du système comptable financier



Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 6 : liée aux logiciels utilisés par les entreprises s'ils sont flexibles et ils peuvent s'adapter aux changements sans créer des problèmes de traitement et de présentation.

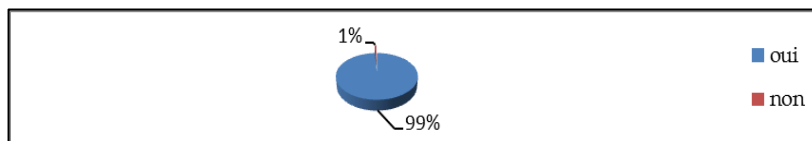
Figure N° 50: la flexibilité des logiciels des entreprises



Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question 7 : cette question vise à savoir si les interrogés sont convaincus par la nécessité d'actualisation du SCF.

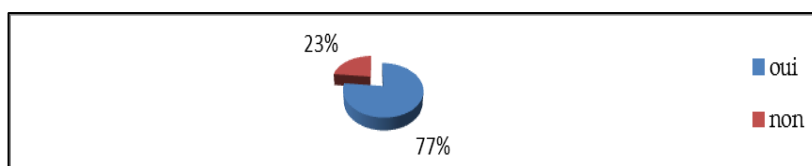
Figure N° 51 : La conviction sur la nécessité d'actualisation du SCF



Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 8 : sur la restructuration du CNC si elle peut dynamiser la fonction de normalisation.

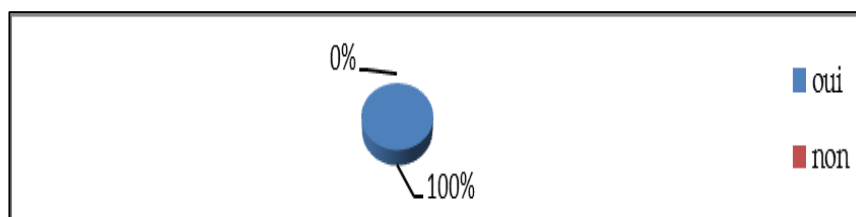
Figure N° 52 : la possibilité de dynamiser la fonction de normalisation par la restructuration du CNC



Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

Question n° 9 : cette question porte sur la collaboration des professionnels et des académiciens avec les cadres du CNC si elle peut contribuer à résoudre les différents soucis des entreprises liés à l'application du SCF et de sa mise à jour.

Figure N° 53 : La contribution à la résolution des soucis d'application et de mise à jour du SCF par la collaboration entre professionnels, académiciens et cadres du CNC



Source : Elaborée par nos soins, à partir des données de l'enquête

2.1. Discussion des résultats

2.1.1. Application du SCF au niveau des entreprises

le SCF qui est inspiré de référentiel internationale a comme objectif principale de permettre aux entreprises de présenter des informations financières fiables destinés aux différentes parties prenantes en premier lieu les actionnaires et les investisseurs, cependant cet objectif ce n'est plus adopté par les entreprises algériennes, où les résultats montrent que 80% des entreprises préparent des états financiers en prenant en considération l'administration fiscale comme destinataire principale de l'information, d'ailleurs les résultats indiquent que 75% des entreprises n'ont pas appréhendé le cadre conceptuel du SCF et 71% des répondants indiquent que son application n'a pas créé une nouvelle culture comptable et la comptabilité au niveau des entreprises est resté toujours un moyen de contrôle loin d'être un moyen de communication.

Concernant l'aspect technique, les résultats indiquent que 82% des entreprises ne procèdent plus à l'évaluation de leurs immobilisations selon la méthode de réévaluation, 86% des entreprises ne font pas des tests de dépréciation et le faible nombre des entreprises qui les effectue 71% de lui ne font pas recours à l'UGT pour la détermination de la valeur recouvrable de l'actif dans le cas où cet actif ne génère pas directement de flux de trésorerie, 78% des entreprises ne traitent pas d'une manière séparée les composants d'un actif lorsque ils ont des durées d'utilités différentes, la totalité des entreprises adoptent le mode d'amortissement linéaire malgré que le SCF offre autres choix pour aider les entreprises à choisir le mode le plus approprié au type de leurs activités, 52% des entreprises ne font pas recours à la juste valeur dans l'évaluation de leurs actifs financiers, 58% des entreprises n'incorporent pas les couts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'un actif dans le cout de cet actif, 60% des entreprises n'effectuent pas des types de contrat location-financement, concernant les états financiers, l'annexe qui est un état financier très important cependant 74% des répondants estiment que les notes annexes présentées par les entreprises ne donnent pas vraiment des informations financières pertinentes, fiables et suffisantes.

Autres traitements présentent des grandes difficultés dans leur application, où les résultats montrent que 63% des entreprises trouvent des difficultés dans la distinction entre les dépenses de recherche et de développement, 64% des entreprises trouvent des difficultés dans les opérations de consolidation, 59% trouvent des difficultés dans le traitement des impôts différés, 25% trouvent des difficultés dans le calcul des indemnités de départ à la retraite et généralement 62% des répondants indiquent que les entreprises trouvent parfois des difficultés et 37 % disent que les entreprises trouvent souvent des difficultés dans l'application du SCF.

Donc d'après tous ces résultats on peut conclure qu'après une période qui a duré plus de 10 ans de sa mise en œuvre, le SCF est resté envisagé par sa mal-application par les entreprises ou par une application superficielle qui se limiterait uniquement à respecter les formes des présentations et les nomenclatures des comptes.

2.1.2. Les principales raisons de non-application et des difficultés rencontrées

A partir des résultats obtenus plusieurs facteurs ont mené à cette situation nous citons dont les plus influentes :

- La mentalité des décisionnaires refusant l'adaptation à la philosophie du SCF

L'absence d'une réelle volonté d'application du SCF et qui doit être présentée de la part de l'unité décisionnelle des entreprises où une application stricte nécessite une vraie décision et une bonne stratégie par les ménagères des entreprises. Ainsi les résultats de l'étude montrent que la mentalité 'la comptabilité est un moyen de contrôle vise à répondre aux exigences de l'administration fiscale' est enracinée dans les entreprises où elles considèrent le fisc comme destinataire principale de l'information. Aussi les entreprises s'orientent toujours à appliquer juste les règles qui constituent une obligation dans le SCF et elles évitent tous les choix qui représentent une nouveauté malgré leurs avantages.

- Manque de maîtrise et méconnaissance des règles du SCF par les praticiens :

Les résultats révèlent que le manque de maîtrise du SCF, la méconnaissance de ses règles et l'incompétence des praticiens constituent un facteur déterminant dans la mauvaise application du SCF, cette situation s'explique par la faible stratégie de la mise en application du SCF depuis son divulgation où elle est caractérisée par l'insuffisance des procédures liés à la présentation de ce système et de son objectif, les faibles opérations de formation avec l'absence d'un organe de formation spécifique, l'absence de suivi et de contrôle pendant la période après mise en œuvre.

- **Lacunes et manques de détails dans le SCF**

Un facteur aussi déterminant empêchant une meilleure application du SCF et crée de maints difficultés, ce facteur est lié à l'intrinsèque du SCF qui présente pas mal des lacunes dans ses dispositifs, d'abord le SCF est une copie très résumée des normes comptables internationales donc, il donne des présentations et il traite des règles d'évaluation d'une manière très synthétisé, ce manque de détails laisse beaucoup d'interrogations aux utilisateurs de ce système, ainsi ses dispositifs et même son plan des comptes ne sont pas exemptés des lacunes, ambiguïté et même des contradictions qui constituent un vrai casse-tête pour les praticiens.

- **Le caractère de l'environnement économique algérien**

Le tissu économique algérien a un caractère qui ne favorise pas vraiment une application parfaite du SCF, d'abord la plupart des entreprises existant en Algérie sont de type (PME) familiales qui montrent leur incapacité financière et technique pour appliquer quelques traitements et le non besoin d'appliquer d'autres qui sont trop compliqués pour une PME, aussi le caractère familial des entreprises et l'absence des investisseurs privés rend la recherche d'informations fiables et pertinentes à la prise de décision est inutile. Ainsi l'absence d'un marché financier actif constitue un facteur qui empêche l'application de plusieurs règles notamment l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers, concernant les autres marchés, ils sont généralement des marchés spéculatifs notamment celui de l'immobilier. Un autre facteur aussi défavorise la bonne application de ce système qui est le type non formel des opérations et le non-enregistrement des factures qui caractérise notamment les entreprises privées. Toutes ces caractéristiques révèlent d'un environnement non-sain et non adéquat à une meilleure application d'un système qui exige un degré de transparence et de crédibilité.

2.1.3. La mise à jour du système comptable financier

- **La nécessité de la mise à jour du SCF**

Pour étudier la nécessité de la mise à jour du SCF il faut revenir en premier lieu aux acteurs impliqués par l'application de ce système qui sont les entreprises et les professionnels, d'après les résultats de notre étude, 98 % des répondants indiquent que la loi 07-11 et les instructions et notes qui ont suivi sa publication ne sont pas suffisantes pour une bonne application du SCF, 99 % voient la nécessité d'ajouter des détails d'application concernant quelques traitements, la totalité des répondants voient la nécessité de changer quelques règles et d'ajouter d'autres, 99 % estiment la nécessité d'amender quelques règles qui ne sont pas applicables ou difficiles à appliquer par les entreprises et généralement 99 % des répondants sont convaincus par la nécessité d'actualiser le SCF.

- **La capacité des entreprises de s'adapter à la mise à jour du SCF**

Concernant l'aptitude des entreprises de faire face à la mise à jour du SCF, 80% des répondants estiment que les entreprises peuvent mettre une stratégie pour s'adapter aux changements en cas d'amélioration du SCF et 78 % indiquent que les logiciels utilisés par les entreprises sont flexibles et ils peuvent s'adapter aux changements sans créer des problèmes de traitement et de présentation. Donc cette actualisation ne va pas créer une perturbation et une difficulté d'adaptation.

Conclusion

D'après les résultats de l'étude on peut conclure que le facteur temps n'a pas résolu le problème de mal-application du SCF. Jusqu'à présent et après une période de plus de 10 ans de sa mise en œuvre les règles qui constituent l'essence du SCF ne sont pas appliquées et leurs avantages ne sont pas exploités, ainsi les difficultés d'application existent toujours et ne sont pas disparues avec la pratique, cette situation nécessitent une intervention par une prompte révision que tous les entreprises et les professionnels sont d'accord sur son obligation et son importance. Cette révision doit prendre en considération en premier lieu le caractère de notre environnement et nos entreprises et en seconde lieu l'évolution des normes comptables internationales dont le SCF est inspiré pour reconstruire un système comptable applicable et actualisé.

Bibliographie :

1. Décret exécutif n° 11-24 du 27 janvier 2011.
2. Journal officiel de la république algérienne N°74 de 25 novembre 2007.
3. Journal officiel de la république algérienne N°19 Mars 2009.
4. L'arrêté du 26 juillet 2008 portant application des dispositions de la loi 07-11 et du décret 08-156 suscités.
5. Décret exécutif n° 08-156 du 26 mai 2008 portant application des dispositions de la loi n° 07-11 du 25 novembre 2007 portant système comptable financier.